



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/330
S/18051
9 mai 1986
FRANCAIS
ORIGINAL ; ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante et unième session
Points 14, 37, 50, 51, 58 et 65
de la liste préliminaire*
RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE
D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS
NUCLEAIRES
CREATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES
NUCLEAIRES DANS LA REGION DU
MOYEN-ORIENT
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA
DENUCLEARISATION DE L'AFRIQUE
APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT
DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Lettre datée du 9 mai 1986, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une lettre datée du 8 mai 1986 qui vous est adressée par le Premier Ministre de Grèce, M. Andreas Papandreu, à propos de l'accident tragique qui s'est produit récemment à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 14, 37, 50, 51, 58 et 65 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Mihalis DOUNTAS

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE

Lettre datée du 8 mai 1986, adressée au Secrétaire général
par le Premier Ministre de Grèce

Après le tragique accident nucléaire de Tchernobyl, je voudrais vous faire part des pensées et sentiments que nous avons à l'esprit en ce moment et que la Grèce a déjà, en maintes occasions, exprimés.

Je pense que vous conviendrez avec moi que l'accident nucléaire de Tchernobyl constitue une manifestation évidente des risques de catastrophe nucléaire qui menacent l'humanité. Une telle catastrophe risque surtout de se produire du fait de la prolifération des armes nucléaires, mais elle peut également être la conséquence d'une erreur humaine ou technique.

Ce n'est peut-être pas le lieu ici de rappeler les positions bien connues du Gouvernement grec et les initiatives qu'il a prises, de son propre chef ou collectivement, notamment dans le cadre des activités des "Six". L'"initiative de paix pour les cinq continents" traite de la paix, de la réduction de tous les types d'armements - des armes nucléaires en particulier -, de la cessation des essais d'armes nucléaires et de l'interdiction de la mise au point, de la production et de l'utilisation d'armes spatiales offensives. Notre objectif clair et ferme est de parvenir à un désarmement mondial, plus particulièrement un désarmement nucléaire, et, en attendant que cet objectif soit atteint, de réduire tous les types d'armes nucléaires au plus bas niveau possible.

Il est grand temps pour tous les dirigeants politiques des grandes puissances qui ont le sens de leurs responsabilités de comprendre qu'il faut abandonner les déclarations de toutes sortes - nobles intentions, altercations et accusations mutuelles - pour prendre conscience de toutes les effroyables conséquences d'une catastrophe nucléaire pour l'ensemble de la planète et pour chaque être humain.

Pour ce qui est de l'accident de Tchernobyl en particulier, le Gouvernement grec, allant au-delà des positions qui sont depuis longtemps les siennes et qui sont évoquées ci-dessus, est convaincu que les mesures suivantes devraient être prises immédiatement :

Premièrement : Gel des essais nucléaires.

Deuxièmement : Transparence des contrôles pour tous les réacteurs sans exception, la responsabilité des contrôles étant confiée non seulement à l'Agence internationale de l'énergie atomique mais aussi à l'Organisation mondiale de la santé.

Troisièmement : Echange constant et systématique d'informations dignes de foi concernant tout fait nouveau survenant dans une centrale nucléaire.

Quatrièmement : Cessation de la construction de réacteurs surrégénérateurs. En installant de tels réacteurs, l'humanité court véritablement le risque de devenir le royaume du plutonium. Il ressort à l'évidence que les peuples du monde ne sont en aucun cas disposés à tolérer une telle métamorphose.

Dans l'esprit de ce qui précède, je vous laisse le soin de décider s'il convient de prendre toutes les initiatives qui s'imposent pour parvenir aux objectifs susmentionnés. La Charte des Nations Unies vous en donne le pouvoir.

Soyez assuré que dans cet effort vous pourrez compter, à tout le moins de la part du Gouvernement grec, sur toute l'assistance possible, et que vous mériterez dès lors la reconnaissance de milliards d'êtres humains qui luttent chaque jour pour rester tels qu'ils sont.

